



Objet : Conseil municipal du 10 mars 2025

Chère ou Cher Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à participer à la séance du Conseil Municipal d'Ancy-Dornot qui aura lieu le :

**LUNDI 10 MARS 2025 à 20 H 30
Salle Lucienne MONDON – Mairie d'Ancy-Dornot**

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2025
3. Débat d'orientation budgétaire 2025
4. Approbation du compte de gestion 2024 – Budget annexe assainissement et budget principal
5. Approbation du compte administratif 2024 – Budget annexe assainissement et budget principal
6. Affectation du résultat de fonctionnement – Budget principal
7. Budget principal – Méthode de calcul des provisions sur créances douteuses
8. Dépenses à imputer aux comptes 623 « Publicités, Publications, Relations publiques »
9. Indemnités des élus 2024
10. Subvention de fonctionnement versée au CCAS
11. Subvention versée à la coopérative scolaire
12. Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du BP 2025
13. Convention d'occupation précaire de terrain à l'opérateur de téléphonie FREE
14. Convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact « La Poste Agence Communale »
15. Divers

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chère ou Cher Collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

 **Le Maire,**
Gilles SOULIER

